

d'État de cette période ; on comprend dès lors quel intérêt s'attache à ces *deux mille lettres*, la source la plus précieuse assurément à laquelle on puisse puiser pour étudier l'administration des provinces sous Louis XIV. M. le président de la Cuisine a senti le service qu'une pareille publication devait rendre et il l'a courageusement entreprise ; j'ajouterai qu'il l'a fait avec succès en éditant quatre cent quatre-vingt-quinze de ces lettres : c'est du reste une suite naturelle du remarquable ouvrage du même auteur , *l'Histoire du parlement de Bourgogne* qui a paru au commencement de l'hiver dernier. « Quoi de plus propre en effet, dit M. de la Cuisine dans son discours préliminaire, pour connaître les mœurs d'une époque, ainsi que les hommes d'état et de robe qui s'y trouvèrent mêlés, que de les surprendre dans ces communications presque familières qui découvrent leurs plus secrètes pensées et en même temps, celles du maître qui les inspira ? Dans ces rapports journaliers, où l'habileté fait place à une sorte d'abandon entre des hommes que les détours n'eussent pu aisément tromper, le lecteur apprendra à pénétrer ce qu'ils ont laissé entrevoir sous ces formes rapides du style, imposées par les soins dus à l'administration d'un vaste empire. Sous un règne comme celui de Louis XIV, nous y verrons ce que fit en Bourgogne, durant sa longue carrière, un des plus grands magistrats du XVII<sup>e</sup> siècle, en lutte avec des hommes supérieurs à lui en autorité, mais au-dessous desquels il ne resta pas par le mérite. » Il est curieux de voir Nicolas Brulart qui cotait au plus haut l'importance de la charge qu'il remplissait, obéir cependant aux ordres qu'il recevait et faire accorder sa rigide fierté et sa subordination. Puis, après nous avoir fait connaître l'homme qui représentait alors si dignement la magistrature en Bourgogne, cette correspondance nous montre sous une impulsion uniforme le jeu des ressorts d'une adminis-